



Le Marais de l'île



Bordé par la rivière l'Ognon, le Marais de l'île (52 ha) se situe à l'extrémité Est du Lac de Grand-Lieu.
En période de crue, le marais est totalement inondé à l'exception de sa partie centrale qui se transforme temporairement en île.

Cet espace naturel et agricole occupa pendant des siècles une place importante dans la vie rurale des habitants du bourg avant d'être délaissé à partir des années 1970.
Depuis 2018, la commune s'efforce de préserver la biodiversité, les paysages et les activités traditionnelles de ce site protégé (Natura 2000, Site classé, zone humide Ramsar).

Vers St Aignan de Grand-Lieu

Station d'épuration

Bourg

Vers La Chevrolière

Pour découvrir le Marais, suivez le chemin balisé

- GR Pays Tour du lac de Grand-Lieu
- Boucle du Marais (environ 3km)
- Zone inondable
- Bateau à chaine (en saison)
- Observatoire
- Location Canoë
- Parking
- Aire pique-nique
- Point de vue

Bienvenue sur le sentier du Marais de l'île. Tout au long de votre parcours, pensez à respecter l'environnement.

Chasse Réglementée

Informations :
Commune de Pont Saint Martin : 02 40 26 80 23
www.mairie-pontsaintmartin.fr
contact@mairie-pontsaintmartin.fr
Office de tourisme de Grand-Lieu : 02 40 31 36 46
ot-grandlieu.fr@cc-grandlieu.fr

Téléchargez l'application **NaturaList** et participez à l'inventaire de la faune

Téléchargez l'application **Baludik** et laissez-vous guider par Marty la loutre

Union Européenne, Région PAYS DE LA LOIRE, Loire Atlantique, Natura 2000, Site classé, Pont Saint Martin

Réalisation: J.L. - Macheoul - Reproduction totale ou partielle interdite - Edition 03/2019

